

Robin et Marianne des Bois : guérilla contre les coupures d'énergie

JEF N'A PAS PU COUPER LE COURANT

Jef a 23 ans. Il est technicien clientèle dans le Val-de-Marne (région parisienne). Son boulot, c'est de faire payer les factures des clients d'ERDF/GRDF **A** et d'effectuer des coupures lorsqu'il y a des impayés. Un matin, il n'a pas eu le cœur de fermer les compteurs quand il a vu la personne qui lui ouvrait la porte d'un logement plein de cafards avec ses deux enfants dans les bras et les trois autres assis par terre. Pour ce geste, il est passé en conseil de discipline mais la solidarité (33 792 signatures sur une pétition) et la sympathie qui a écloso autour de son action de justice sociale a fait reculer son employeur qui a renoncé à le licencier.

Jef n'est pas le seul Robin des Bois en France. De nombreux collègues ont agi avant lui et continuent de le faire. Souvent ils interviennent à visage caché pour rétablir l'énergie dans les foyers qu'EDF ou d'autres fournisseurs ont décidé de priver de lumière et de chauffage parce que leurs occupants n'ont plus les moyens de payer les factures. Et de fait, en France depuis 1995 de manière éparpillée et, depuis 2004, de manière plus structurée, un groupe de salariés d'EDF, souvent encartés CGT, rétablissent le courant dans les maisons où parfois ils sont venus quelques heures plus tôt le couper à la demande de leur employeur. Pour éviter les ennuis aux occupants, ils laissent une attestation ou un petit autocollant Robin des Bois qui dispense les habitants en cas de problème avec EDF. Les Robins et les Mariannes français

JEF EST UN ROBIN DES BOIS. IL N'ACCEPTE PAS LA FATALITÉ DE LA MISÈRE ALORS IL AGIT AVEC LES OUTILS DONT IL DISPOSE : UNE PINCE, UN TOURNEVIS, QUELQUES FILS... ET LA LUMIÈRE REJAILLIT AVEC LES SOURIRES SUR LE VISAGE DES PAUVRES GENS.

/ Éva Detierre
CSCE

renouent ainsi avec la tradition du sympathique Robin Hood (voleur encagoulé en anglais) qui volait les riches connétables anglais pour redistribuer des moyens de subsistance aux pauvres paysans.

des Bois n'interviennent que lorsque les filets sociaux n'ont pas pu empêcher la coupure et souhaitent que les personnes dont l'énergie a été rétablie par leurs soins adhèrent à leur association

“ LES ROBINS DES BOIS ESTIMENT QUE L'ÉNERGIE EST UN DROIT ESSENTIEL ET AGISSENT POUR QUE CE DROIT SOIT CONCRÈTEMENT RESPECTÉ POUR TOUS. ”

RÉSISTANCE CIVIQUE AUX COUPURES

Les Robins des Bois se définissent comme des militants issus d'associations, de syndicats et des citoyens “qui ont fait choix d'entrer dans la résistance civique”. Ils estiment que l'énergie est un droit essentiel et agissent pour que ce droit soit concrètement respecté pour tous. La personne en difficulté de paiement et menacée de coupure est invitée à adresser un courriel à robinsdesbois25@gmail.com en décrivant sa situation avec précision et après avoir tenté de régler ses problèmes directement avec leurs fournisseurs ou via les organismes sociaux. Les Robins

jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'objectif de celle-ci à savoir “plus d'arrêts de fourniture pour raison de précarité sociale” **B**. Un de leurs objectifs prioritaires est l'instauration d'une trêve hivernale en ce qui concerne les coupures **C**. Ils se sont également adressés aux parlementaires français pour demander de voter une loi instaurant une “couverture énergie universelle” car ils ont observé que le rétablissement de l'énergie par leurs soins augmentait la dette des clients vis-à-vis d'ERDF et de GRDF, les distributeurs qui gèrent 95 % du réseau français. Ils veulent que cette dette soit prise en charge par les pouvoirs publics.

DE LA GRÈCE AU TOWNSHIP DE SOWETO

Dans d'autres pays, les Robins des Bois interviennent face à des situations dramatiques bien plus nombreuses qu'en France. Dans le township de Soweto en Afrique du Sud, la guérilla est menée par le Comité de crise de l'électricité de Soweto (SECC) depuis l'an 2000 pour reconnecter les gens victimes de coupures et pour obtenir la gratuité de l'électricité pour tous. En Grèce, le gouvernement inclut dans les factures d'énergie un impôt d'urgence qui provoque des coupures multiples chez les locataires. Ainsi plus d'un million de Grecs ne payent plus leurs factures d'électricité. À Veria, par exemple, dans le Nord de la Grèce, c'est un groupe de personnes qui, avec la complicité d'agents de la compagnie nationale d'électricité, rétablissent le courant en laissant aussi un petit autocollant qui atteste de leur passage. Elles veulent, par ce geste, inviter la population à leur emboîter le pas et pas seulement pour l'électricité **D**. Car le but, en Grèce, à Soweto ou en France, c'est que les actions clandestines de résistance débouchent sur de larges mouvements de refus de la pauvreté par les pauvres eux-mêmes.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Et en Belgique? Une étude récente de Sandrine Meyer et Frédéric Huybrechs s'est penchée sur la précarité énergétique ②, ce qui tombe bien puisque l'année 2012 a été proclamée "année de l'énergie durable pour tous" par l'ONU. L'étude souligne que dans notre pays, il n'existe pas de loi particulière pour lutter contre cette forme de précarité mais que cette notion renvoie à celle de "client protégé", ce client qui bénéficie à la fois d'un tarif social spécifique, d'une intervention financière en

année ①. Mais si à Bruxelles, les coupures après décision de justice sont peu nombreuses, les limiteurs de puissance placés sur les compteurs d'électricité concernaient 18 000 ménages en décembre 2011 contre un peu plus de 13 000 en décembre 2009. Ces limiteurs sont placés à la demande des fournisseurs à la première facture impayée sans qu'un juge ou une quelconque autorité n'intervienne. En Flandre et en Wallonie, les autorités ont privilégié l'option "compteurs à budget" et l'on dénombrait plus de 40 000

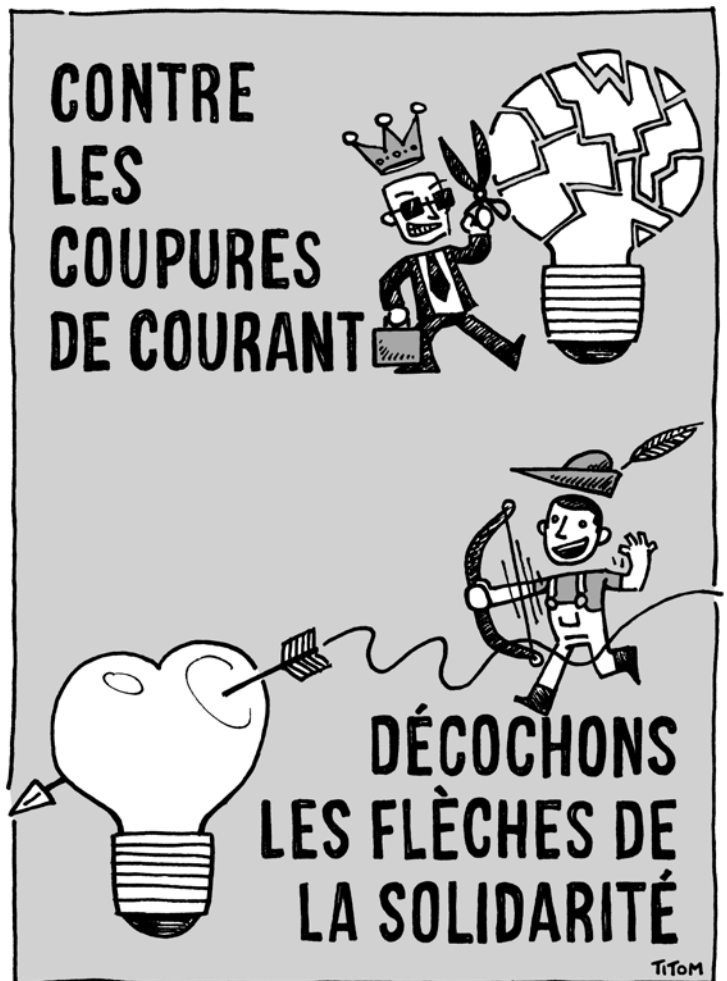
“ LE BUT, EN GRÈCE, À SOWETO OU EN FRANCE, C'EST QUE LES ACTIONS CLANDESTINES DE RÉ-SISTANCE DÉBOUCHENT SUR DE LARGES MOUVEMENTS DE REFUS DE LA PAUVRETÉ PAR LES PAUVRES EUX-MÊMES.”

cas de défaut de paiement et d'une protection accrue contre les coupures d'énergie au plan fédéral et régional.

À Bruxelles, le nombre de clients protégés atteignait le chiffre de 3 571 en décembre 2011 contre 2 939 en 2010 et 1 665 en 2009 ③. Les coupures effectuées après décision du juge de paix ont, elles, diminué pendant la même période, passant de 699 pour l'électricité en 2009, à 409 en 2010, et à 201 en 2011 (171 pour le gaz) ④. Elles atteignaient 1 875 points de fourniture pour l'électricité en Flandre en 2010 et 6 300 en Wallonie pour la même

compteurs de ce type pour l'électricité en Flandre contre 14 000 en Wallonie et 17 000 pour le gaz en Flandre contre 9 000 en Wallonie à la fin 2010 ⑤.

En Belgique, globalement, les mécanismes de protection sociale sont plus efficaces qu'ailleurs mais cette relative efficacité ne doit pas faire oublier par exemple que le système des compteurs à budget occulte des autocoupures pour manque d'argent. Même à Bruxelles où la trêve hivernale est bien respectée et où les coupures n'interviennent qu'après un jugement, il reste des situations où des fermetures de compteurs sont pra-



tiquées légalement soit par Sibelga à la demande des fournisseurs dans les cas de non reconduction des contrats soit après jugement. Ces coupures légales posent de grands problèmes à de pauvres gens qui se sont laissés dépasser par leur endettement. On a pu voir ainsi une vieille dame de 90 ans dont l'électricité a été coupée en avril (après la période hivernale) parce qu'un juge l'a condamnée par défaut sans savoir à qui il coupait le compteur. Dans bien des cas, en effet, des familles, des personnes âgées passent à travers les mailles du filet social et devraient donc faire l'objet d'une solidarité plus active des voisins et de la société à l'image de celle prônée et réalisée par nos amis les Robins des Bois.

① Les équivalents de Sibelga, Ores ou Eandis en Belgique.

② <http://lesrobinsdesbois.wordpress.com/>

③ En Belgique, la trêve hivernale existe déjà.

④ *Courrier international*, 25 avril 2012, publiant un article de Dina Karatziou, Eleftherotypia du 20 octobre 2011.

⑤ *La précarité énergétique en Belgique in Pauvreté en Belgique, Annuaire 2012, ACCO, pp. 185 et suivantes.*

⑥ Brugel, *Statistiques de marché concernant le gaz et l'électricité en région de Bruxelles-Capitale, 4e trimestre 2011, p. 44.*

⑦ Brugel, *id.*, p. 26.

⑧ *La précarité en Belgique*, p. 192.

⑨ *La précarité en Belgique*, pp. 199 et 202.